

-K.C.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 30 novembre 1956.-

OBJET:

Requête
Mayonza.-



N° 3161 /A.I.33/02/Da.-

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

KIGALI.-

Monsieur le Résident,

En réponse à votre lettre n°6519/Sec
l.d. du 17 novembre 1956, j'ai l'honneur de porter à
votre connaissance qu'il ne nous est pas possible
d'engager le nommé MAYONZA.-

Pour l'Administrateur de Territoire
L'Agent Territorial,
J. DUPUIS.-

Objet: Requête B. Mayenza.

Transmis copie pour information à
Monsieur l'Administrateur de Territoire
à *Kibungu* en lui demandant s'il peut
engager l'intéressé.-

Kigali, le 17 novembre 1956.-
Le Résident du Rwanda, M. DESSAINT,

Mou

- COPIE -

Kigali, le 12/11/1956.-

Exp: Mayenza Baudouin
à
Kigali.

2998 | A1 33/02/D
|-----|
| 25/11/56 |

Monsieur le Commissaire de District
de et à
Kigali Rwanda-Urundi

Monsieur le Commissaire de District,

A titre de confirmation, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance de bien vouloir vous demander ce qui suit.
Je regrette pour le moment très infiniment de pouvoir vous demander que je n'ai pas de service, dont je suis le père de famille de deux enfants, en effet comment pourrai-je faire pour servir mes ma famille et tout de même je suis un étranger je n'ai pas quelqu'un pour servir, ce qui me touche profondément seulement la maison, où je loue le propriétaire m'a chassé avant, hier, il a pris tous mes affaires mis en dehors et maintenant je n'ai pas de place, pour loger avec toute la famille et mes enfants crévent de faim, je vous prie.

Monsieur le Commissaire de District et je pleure à vos pieds de ne trouver une place que je puisse nourrir ma famille en charge.
En outre, je me permets de vous faire savoir que j'ai travaillé à la Shun Goma pendant trois ans en qualité de clerc convoyeur, à la Ceren Kigali deux ans, qualité clerc MOI à l'Ovavira Malenge quatre mois en qualité de aide-topographe dont j'ai quitté par suppression de travail.

Monsieur le Commissaire de District, ayant terminé mes études primaires à la mission catholique Kasongo District Naniema Congo Belge pendant six ans, si vous jugez utile, vous m'excuserez donnez une place à la Colonie pour que je puisse trouver le moyen de servir ma famille en charge.

Dans l'attente d'une suite favorable à demande, je vous prie d'agréer
Monsieur le Commissaire de District
l'assurance de ma considération très distinguée.-

Mayenza Baudouin,
Sé: Mayenza Baudouin.-